

PIKATE?

vous avez dit

PIKATE?



**Textes d'Alain M. Bergeron
Illustrations de Sampar**

Pirate? Vous avez dit pirate?

Alain M. Bergeron et Sampar
Illustrations de Sampar

Textes informatifs : Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et Patrimoine canadien

Coordination : Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et
Les Majuscules, événements et communication

Ce document a été réalisé dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (JMLDA) 2010 grâce à la participation financière de Patrimoine canadien, Direction générale de la politique du droit d'auteur.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Toute reproduction de ce document est autorisée à des fins personnelles et éducatives.
Toute reproduction, en tout ou en partie, à des fins commerciales est strictement interdite.

© JMLDA, 2010



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Depuis le Moyen Âge, le 23 avril, on célèbre en Espagne la fête de la Saint-Georges, la Sant Jordi, le patron des Catalans. Une légende veut que le chevalier Jordi ait délivré une princesse des griffes d'un dragon. Il trancha la tête de l'animal et une pluie de roses s'en écoula.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Quelques siècles plus tard, en 1926, un éditeur de Barcelone décida de créer une fête en hommage à Cervantes, le célèbre auteur de Don Quichotte. Il choisit le 23 avril, jour de la mort de l'écrivain, pour commémorer l'événement. Cette date correspond aussi à la fête de la Saint-Georges où il est de coutume d'offrir une rose à l'achat d'un livre. Ainsi naquit la Journée du livre et de la rose, tradition maintenant célébrée dans quelque 80 pays.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Au Québec, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur se fête le 23 avril depuis 1996.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Le droit d'auteur est, avec la liberté d'expression, un des droits fondamentaux des créateurs et fait partie de ce qu'on nomme la propriété intellectuelle. Une loi existe (la *Loi sur le droit d'auteur*) au Canada qui donne au seul titulaire d'une œuvre, souvent le créateur, des droits.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Le droit d'auteur, c'est avant tout le droit exclusif de reproduire une œuvre originale.

JE? C'EST TOUT CE QUE
TU AS FAIT, DEPUIS
DEUX HEURES?

TU ME DÉCONCENTRES,
J'ESSAIE D'ÉCRIRE
MA BIOGRAPHIE...



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Seules les œuvres originales sont visées par le droit d'auteur.

QUELQUE PART EN 2082

Centre de CRYOGÉNIE M. FRIZE



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

En général, le droit d'auteur au Canada est valide jusqu'à 50 ans après la mort de l'auteur (70 ans en France).



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Au Canada, les auteurs n'ont pas à enregistrer leur œuvre pour qu'elle soit protégée par la *Loi sur le droit d'auteur*. Le droit d'auteur est automatique.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Le droit d'auteur concerne les productions littéraires, scientifiques et culturelles, dont : les livres, les articles, les pièces de théâtre, les chorégraphies, les compositions musicales, les dessins et peintures, les photographies et films, les programmes informatiques, etc.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Les idées, les thèmes, les personnages ne sont par contre pas protégés par le droit d'auteur.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Déclaration universelle des droits de l'homme : « Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur. »



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Le droit d'auteur reconnaît généralement un droit moral. Avec ce droit, personne ne peut dénaturer une œuvre (respect et intégrité de l'œuvre) sans le consentement du créateur ni la reproduire sans identifier l'auteur (règle de la paternité).



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Il y a violation du droit d'auteur quand il y a reproduction d'une œuvre sans autorisation.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Quelques exemples de violation du droit d'auteur : On reproduit ou copie la totalité ou une partie importante d'une oeuvre sans citer l'auteur.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Il y a aussi violation du droit d'auteur quand on enregistre électroniquement une œuvre sous droit d'auteur sans autorisation.

Les trois A!



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Le droit d'auteur sert avant tout à favoriser la capacité de création et d'innovation de notre société en procurant des revenus aux détenteurs du droit d'auteur. En protégeant les droits des créateurs, producteurs et diffuseurs, les sommes perçues en vertu du droit d'auteur favorisent la créativité et contribuent au développement économique de notre société.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Le respect du droit d'auteur, c'est l'affaire de tous et aussi celle des écoles. Il ne faut pas développer la culture du copier-coller, mais inculquer la compréhension du processus créatif, le respect des créateurs et des œuvres.



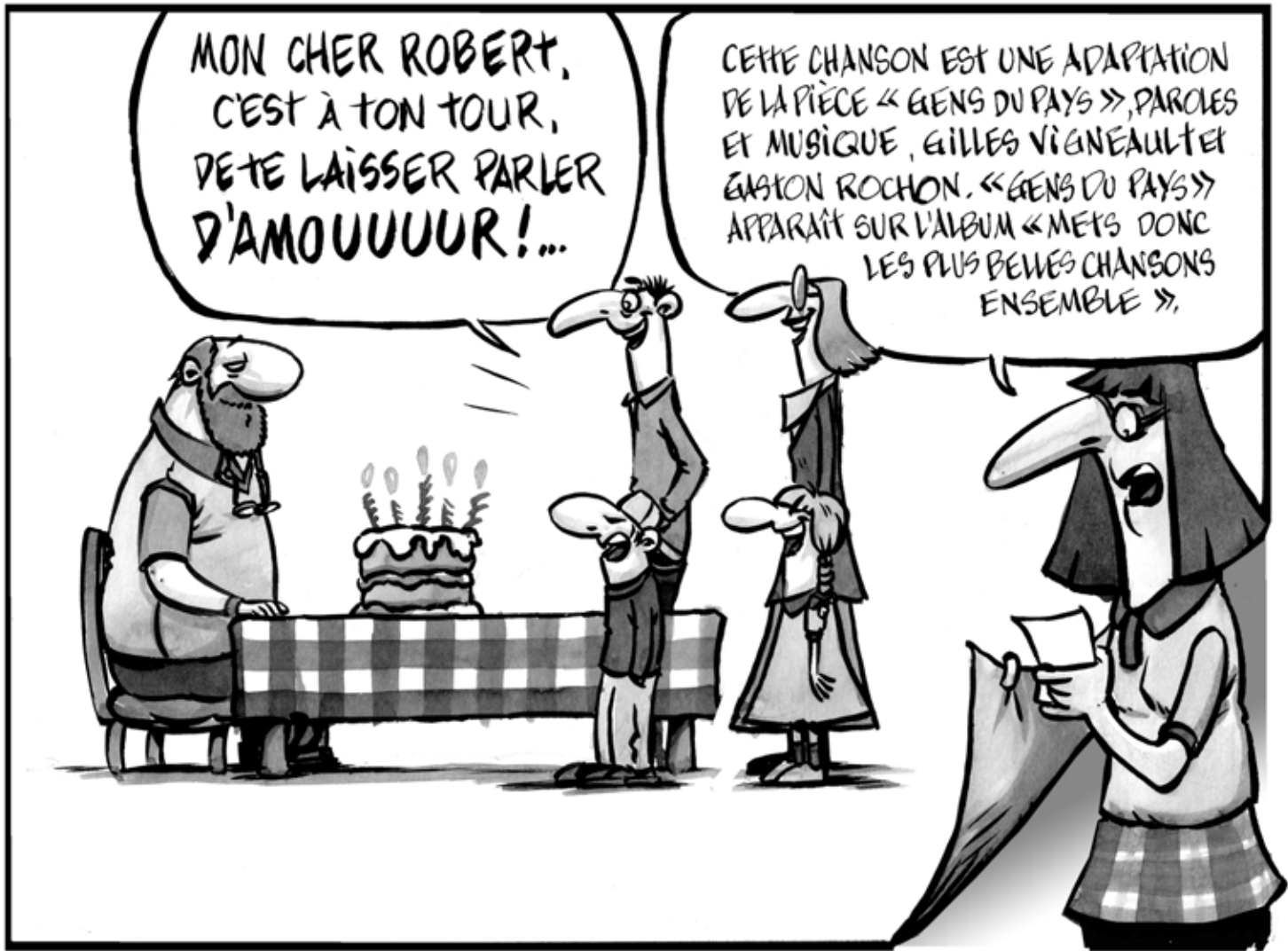
Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Le téléchargement d'une œuvre protégée, c'est une atteinte au droit d'auteur, même s'il est difficile d'identifier et de poursuivre un contrevenant.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Les utilisateurs doivent se demander si les œuvres qu'ils téléchargent sont protégées par le droit d'auteur.



Texte : Alain M. Bergeron Illustration : Sampar

Il revient à chacun de prendre conscience du droit d'auteur et de se discipliner pour en assurer le respect.



Alain M. Bergeron est né à Plessisville, au Québec, en 1957. Très jeune, il développe une propension à la lecture. De tante Lucille à Bob Morane en passant par Astérix et Tintin, il lit passionnément et tout le temps. Ce qui le conduit inévitablement à l'écriture.

D'abord journaliste, il réalise son grand virage en littérature jeunesse en 1989, à la naissance de son premier enfant. Cet auteur prolifique de Victoriaville a laissé son travail à l'automne 2005 pour se consacrer totalement à l'écriture (entrecoupée d'animations). Il compte aujourd'hui plus d'une centaine d'ouvrages dont des romans, des bandes dessinées et des albums parus chez une douzaine d'éditeurs. Son oeuvre est principalement destinée aux jeunes de 3 à 12 ans.

L'humour caractérise l'écriture d'Alain M. Bergeron et lui permet sans doute de traiter des sujets qu'il serait difficile de traiter autrement. On peut penser que l'équipe qu'il forme avec son ami et fidèle collaborateur, l'illustrateur Samuel Parent (Sampar), y contribue. Ensemble,

ils ont cosigné près de 90 livres, dont de nombreuses séries, entre autres : *Dominic et ses amis* (Soulières Éditeur), *Capitaine Static* (Québec Amérique), *Les Petits Pirates* (Boréal Maboul), *Coco* (Éditions Pierre Tisseyre), et la série des *Savais-tu?* (Éditions Michel Quintin), ces documentaires humoristiques sur les animaux, dont les illustrations hilarantes s'inscrivent dans l'esprit et le style de la BD.

Savais-tu ? comprend plus d'une quarantaine de titres dont plusieurs ont remporté des prix littéraires. Six d'entre eux ont été traduits en japonais et lancés sur le marché par la maison d'édition Obunsha en 2005. *Les dinosaures* ont également été traduits en anglais (2007) par la maison Scholastic Canada. Trois romans publiés chez Soulières ont été traduits en coréen dans les derniers mois : *Zzzut !*, *Mineurs et vaccinés* et *La classe de neige*.

Tout comme de nombreux titres de *Savais-tu ?*, *Zzzut!* (2001) et *Mineurs et vaccinés* (2002), parus chez Soulières éditeur se sont par ailleurs respectivement retrouvés en 1^{ère} et 2^e position au Palmarès Communication-Jeunesse des livres préférés des jeunes. L'auteur a été finaliste au prix du Gouverneur général du Canada en 2005 avec le roman *Les Tempêtes* (Soulières Éditeur). Enfin, M. Bergeron a également raflé la première position de ce prestigieux palmarès à l'été 2008 avec l'album *Une casserole sur la tête*, illustré par Philippe Germain et publié chez Imagine, ainsi que le prix Hackmatack, le choix des jeunes, avec le *Capitaine Static* (Québec Amérique), en 2009.

Né à Victoriaville en 1973, illustrateur et bédéiste, de formation autodidacte, **Samuel Parent**, de son nom de plume **Sampar**, fait sa marque, depuis maintenant plusieurs années, dans le monde de l'édition. Pour Samuel, l'illustration d'un roman ou d'un documentaire constitue une sorte de carrefour des images contenues dans un texte. Autodidacte aux talents multiples, chacun de ses dessins nous entraîne dans un univers tantôt tendre, tantôt farfelu, teinté par l'imagination géniale et inépuisable de ce créateur.

Deux fois lauréat au concours du Prix illustration jeunesse GL&V du Salon du livre de Trois-Rivières, invité d'honneur du Salon du livre de l'Outaouais – édition 2003, finaliste au Prix du Gouverneur général du Canada 2004 (jeunesse – illustration), sceau d'argent du Prix du livre M. Christie 2002, finaliste au Palmarès 2003 des livres préférés des jeunes de Communication-Jeunesse, finaliste au prix Hackmatack 2003 et 2004, Sampar fascine et frappe l'imagination des jeunes et des moins jeunes. Son *Capitaine Static* a remporté le prix Hackmatack, le choix des jeunes des provinces Atlantique, en 2009.



En 2001, avec son ami et auteur jeunesse, Alain M. Bergeron, Samuel s'allie à l'éditeur et auteur Michel Quintin pour lancer la collection *Savais-tu?*, des documentaires humoristiques sur les animaux servis à la manière BD dont il signe chacune des illustrations. Un rendez-vous avec l'originalité, l'humour et l'art. La collection compte plus de 45 titres, dont certains ont été traduits en japonais et en anglais.

Les deux créateurs de la région des Bois-Francs ont donné vie à une bande dessinée, le *Capitaine Static*, publiée aux éditions Québec Amérique, ainsi qu'à la série des *Petits Pirates*, chez Boréal Maboul. Ils co-signent en tout près de 90 livres.